

avis sur les différentes licence droit a distance

Par **nico 25**, le **30/01/2020** à **13:48**

Bonjour j'envisage de m'inscrire en L1 de droit a distance a la rentrée 2020.

Néanmoins je ne sais quelle université choisir agor@ssas- ied paris8- ou le cavej.

voila pourquoi je souhaiterai avoir le retour d'expérience d'anciens étudiants notamment type de cours, déroulement des partiels ect..

Par avance merci.

Par **Yzah**, le **31/01/2020** à **14:08**

Bonjour,

Je suis en deuxième année de Licence avec le CAVEJ, je suis rattachée à Panthéon-Sorbonne. J'ai commencé les cours en novembre avec eux et ça se passe plutôt bien. J'ai accès aux cours audio sans difficultés, ils se téléchargent bien et le système est plutôt pratique.

Nous avons des forums entre étudiants ou avec nos enseignants avec des réponses assez rapides (24h en général) et grâce au forum étudiant qui nous a mis en contact, nous avons notre conversation whatsapp pour les questions qu'on se pose entre nous (le plus souvent c'est quand on travaille, on a un doute: quelle est la différence entre la CJUE et la CEDH par exemple?). Nous avons aussi notre groupe facebook sur lequel on se partage des documents et des petites blagues de Meme de droit (désolé pour la pub ^^).

Il y a également ce que l'on appelle des "regroupements", le prof tient une conférence de 2h (4 fois par trimestre un peu près) sur lequel il revient sur les points les plus importants du cours, un cours magistral classique mais adapté. Si vous pouvez, c'est toujours bien d'y aller. Les enseignants sont très ouverts aux questions et y répondent volontiers. Si vous en pouvez pas vous déplacer, ces conférences sont enregistrées et mises à disposition. De plus, chaque enseignant écrit des bulletins de liaison (les BL) dans lequel est récapitulé l'essentiel à savoir, les points majeurs.

La seule contrainte de cette formation reste le prix mais aussi les partiels en présentiel, raison pour laquelle le CAVEJ nous donne les dates exactes très en avance, afin que chacun puisse s'organiser. Les partiels sont tous en juin, mais il y a possibilité de passer les deux majeures en février avec 2 mineures (je vais passer droit admin / droit des obligations / droit pénal /

histoire des idées politiques en février), sinon je vais jamais assurer en juin.

L'autre détail qui peut fâcher c'est qu'au CAVEJ on reçoit son année en ligne. Et là, c'est le drame on se dit qu'on va jamais y arriver. A agor@ssas, les cours sont publiés au fur et à mesure, ce qui peut être plus rassurant (après c'est moins flexible: impossible de prendre un peu d'avance).

Dernier petit conseil (je vous le dis parce que je me suis fait avoir): ne tardez pas avec la paperasse. Dès le premier jour, commencez à constituer votre dossier, ne prenez pas de retard pour valider les inscriptions administratives puis pédagogiques. A un mois de mes premiers partiels, j'avais oublié que je n'avais pas fait mon inscription pédagogique et c'est toujours embêtant...